



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, Mme VAUNE Audrey, M. DECLERCQ Ludovic, Mme RAUMEL Karine, M. RUSE Serge, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, Mme FRANCOIS Vanessa

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 15
Absents : 1
Excusés : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
09/10/2025

Date d'affichage
20/10/2025

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

20/10/2025

Acquisition d'un terrain rue de l'Ancienne Mairie Délibération n°2025 - 31

Vu les articles du Code Général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L.1212-1, L.1211-1 et L.3222-2,
Vu la délibération d'acquisition de « l'Octroi » en date du 19/10/2022,
Considérant le projet d'aménagement de « l'Octroi », il s'avère nécessaire d'acquérir la parcelle AB 16 pour pouvoir garantir l'accès à la parcelle AB 15 où se trouve le bâtiment,

Parcelle concernée par l'achat :

AB 16 : 1 274 m² propriétaire : IMBEAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de l'acquisition de la parcelle cadastrée :

- AB 16 d'une superficie de 1 274 m² moyennant la somme de 20 000 € (A noter que la parcelle AB 16 est en cours de division en deux parcelles)

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la conclusion des transactions correspondantes

PREND en charge les frais de notaire en relation avec ces acquisitions.

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,
Le Maire

